



Urgent - Renouvellement de carte de séjour (étudiant élevé)

Par **awansher**, le **13/10/2009** à **23:33**

Bonjour,

Je habite en France - ca fait deux dernières années. J'ai étudié ici et j'ai fait mon Master 2 (Recherche) ici. J'ai une carte de séjour (étudiant élevé), qui est valable jusqu'au 22 Octobre, 2009. J'ai trouvé un emploi avec CDI (52 heures par mois et le salaire mensuel de 458 euros). Puis ma carte soit renouvelée sur la base de ce CDI ou puis-je obtenir une nouvelle carte avec un statut de salarié? Ou je vais devoir quitter la France et je dois obtenir un visa pour travailler en France, etc. S'il vous plaît me l'expliquer.

Mahmood ALAM SHER

Par **gazouille**, le **14/10/2009** à **08:49**

Monsieur, vous devez au moins gagné le smic pour changer de statut.